www.ville-romagnat.fr

Romagnat info

CLERMONT COMMUNAUTÉ

Dossier :

L'école numérique

Bulletin Municipal - n° 81 - décembre 2012

Bulletin Municipal n°81

Directeur de la publication :
François FARRET, Maire

Coordination :
Françoise CHAPUT

Réalisation :
Service Communication

Comité de lecture :
Rémy SERPOLAY, Paul SUTEAU, Albert ODOUARD, Andrée HUGOND, Marie-Hélène DAUPLAT, Jacques SCHNEIDER

Impression :
Imprimerie SIC
7, rue Joseph Desaymard - ZAC La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND

Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.
PEFC 10-31-2211
pefc-france.org

IMPRIM'VERT

N° ISSN : 1283 - 5080
Tiré à 4200 exemplaires
Distribué par la société ADREXO

CONSEIL MUNICIPAL

Maire : François FARRET

1er Adjoint : Marie-Françoise AUDET
2e Adjoint : François RITROVATO
3e Adjoint : Bernadette ROUX
4e Adjoint : Jean-Claude BENAY
5e Adjoint : Marie-Christine CAPEL
6e Adjoint : Jean-Michel LAUMONT
7e Adjoint : Françoise CHAPUT
8e Adjoint : Jean-Max BOURLIER

Conseillers Délégués :

Albert ODOUARD, Antonio NEVES, Rémy SERPOLAY, Fatima RATURAS, Michel JOACHIN, Patrick CRESSEIN, Guy DOR, Paul SUTEAU, Claude PRADEL.

Conseillers Municipaux :

Laurence MIOCHE-JACQUESSON, Nayma GUERMITE, Brigitte PALLUT, Marie BRIQUET, Maria FERREIRA, Jacques SCHNEIDER, Marie-Jeanne GILBERT, Martine ARNAL, Frédéric SIEGRIST, Marie-Hélène DAUPLAT, Laurent BRUNMUROL.

Romagnat

3 ÉDITO
4 ÉVÈNEMENTS MARQUANTS
6 DOSSIER
9 ÉCONOMIE
10 CULTURE
13 CLERMONT COMMUNAUTÉ
14 INFORMATIONS MUNICIPALES
18 LIBRE EXPRESSION
20 INFORMATIONS MUNICIPALES (SUITE)
24 VIE ASSOCIATIVE
34 VIE SCOLAIRE
35 DIVERS

Bonjour,

Quelques réflexions sur le temps...

Le déroulement d'un mandat électoral pourrait se lire comme un film mis en scène par les élus :

- **le script :** la vie quotidienne, le déroulement des années entre deux échéances et les héros, les citoyens qui, par leur vote, choisissent les hommes et les femmes qui vont écrire la suite du film, en influençant l'avenir des collectivités territoriales, de la France, de l'Europe ;

- **les séquences au ralenti :** les personnages principaux confrontés aux contraintes réglementaires, les agendas surchargés des uns et des autres qui décalent les réunions, les contraintes extérieures, les hésitations, les nécessaires améliorations qui rythment les actions menées par les élus (réflexion, concertation, décision, réalisation) ;

- **les séquences en accéléré :** le personnage principal en est l'attente de nos concitoyens qui voudraient raccourcir les délais entre l'annonce des mesures ou des projets et leur application, leur réalisation et surtout leurs retombées positives ;

- **les méchants :** les désagréments, les gênes, les contraintes budgétaires, les efforts à faire qui vont rythmer tout le film !

Et c'est au metteur en scène d'organiser l'enchaînement des séquences, de les gérer pour que le temps de la vie quotidienne, le temps de l'action et le temps de l'attente ne se télescopent pas, mais au contraire se complètent, s'emboîtent pour ***construire dans la durée un projet partagé ou au moins compris par le plus grand nombre***.

Voici ce que, modestement et depuis plus de quatre ans, nous essayons de faire à Romagnat.

C'est également tout l'enjeu du début de mandat de François Hollande : donner le cap, fixer des objectifs, prendre les mesures pour les atteindre et expliquer.

Pour nous, il y réussit et gageons que son engagement assumé pour une politique sociale démocrate pro-européenne contribuera à remettre la France et l'Europe sur les bons rails, avec comme priorité permanente le souci de la justice sociale et du partage par tous des contraintes, à hauteur de leurs capacités contributives.

Quelques réflexions sur deux réformes de société :

Dès que la loi aura été modifiée, nous aurons grand plaisir à célébrer tous les mariages.

Nous regrettons que le droit de vote aux étrangers pour les élections locales soit retardé. Il faut faire preuve encore et encore de pédagogie, de force de conviction, pour que cette mesure qui nous paraît la moindre des choses vis-à-vis de citoyens qui ont choisi notre pays pour y vivre, s'applique.

Pendant ce temps là, à Romagnat...

Le cœur de ville nouveau commence tout juste à battre. Une belle façon de saluer le début de la période des fêtes de fin d'année et de vous conduire jusqu'au marché de Noël qui animera la ville le 15 décembre.

Bonnes fêtes de fin d'année,
Cordialement,

François Farret
Maire de Romagnat
Vice-président de Clermont Communauté.

► Effectifs scolaires

MATERNELLE JACQUES PRÉVERT		
Classes	**Élèves**	**Professeurs**
Pte section	28	Mme CASTILLEUX*
Pte section	30	Mme DUFOURNAUD
Moy. section	28	Mme FOURNET-FAYARD
Gde section	29	Mme LOPEZ
Total	**115**	

PRIMAIRE JACQUES PRÉVERT		
Classes	**Élèves**	**Professeurs**
CP	23	Mme SAINT-ANDRÉ
CP/CE1	22	Mme LAURENT
CE1	25	Mme MAILLOT
CE1/CE2	21	Mme MROZEK
CE2	23	Mme CECCHETTI*/Mme FAHNAUER
CE2/CM1	21	Mme MONTALESCOT
CM1	24	Mme LÉLOUARD
CM2	19	M. MATHIEU
CM2	21	Mme MARTIN
Total	**199**	

MATERNELLE LOUISE MICHEL		
Classes	**Élèves**	**Professeurs**
Pte section	26	Mme GILLET*
Pte/Moy. section	26	Mme DADET/Mme GOUPILLE
Moy./Gde section	26	Mme MARTINS
Total	**78**	

ÉLÉMENTAIRE LOUISE MICHEL		
Classes	**Élèves**	**Professeurs**
CP	21	M. SINSARD
CE1/CE2	23	Mme MONTEL
CE2/CM1	23	M. FUNGENZI
CM1	24	M. BIGAY*
CM2	19	M. LEOTY
Total	**110**	

MATERNELLE/ÉLÉMENTAIRE SAULZET-LE-CHAUD		
Classes	**Élèves**	**Professeurs**
Pte/Moy./Gde section/CP	19	Mme MALÉO
CE1/CM1	23	Mme FLECHET*
Total	**42**	

* Directeur(trice)

► Nouvelles installations sportives extérieures

Ces nouvelles structures amélioreront grandement les conditions d'entraînement des clubs et la pratique du sport en général grâce aux aménagements qu'elle met à disposition :

- un terrain de football synthétique ;
- des gradins paysagés ;
- une piste d'athlétisme de trois couloirs ;
- deux nouveaux courts de tennis en gazon synthétique ;
- deux courts de tennis existants rénovés ;
- un bâtiment modulaire avec vestiaires, bureaux et salle de réception.

12 septembre 2012

Inauguration des nouvelles installations sportives extérieures

12 septembre 2012

Le nouveau bâtiment modulaire

► Remise de médailles au personnel communal

Qu'elles soient d'argent ou de vermeil, les médailles du travail remises aux employés municipaux récompensent les agents à titre individuel pour leur longévité dans la collectivité, la qualité de leur travail, leur volonté d'évoluer et le service rendu aux administrés.

Mmes Nicole GIRAUD, Nadège GOUMY, Marie-Pierre MALAPTIAS, Isabelle MALLET, Chantal PERRUCHE, Marguerite GONZALEZ et Jocelyne HOUSSIER, ainsi que MM. Laurent GOT, Christophe LEGAY, Hervé TIXIER, Joël RAMIN et Christian VAZEILLE, entourés des élus et de leurs collègues, ont été chaleureusement félicités.

27 septembre 2012

Le personnel communal médaillé

► Logements sociaux

L'inauguration de la résidence A. Guinard, labellisée Bâtiment Basse Consommation (BBC), a eu lieu dans le cadre de la 5e édition « ma maison, ma planète ».

Cette réalisation du bailleur social « Logidôme » fait appel aux énergies renouvelables et aux éco-matériaux. Sa conception doit permettre aux locataires de réduire sensiblement leur budget énergétique.

Plus de 200 dossiers ont été déposés pour seulement quatorze logements du T2 au T5. Trop peu ont été satisfaits ! La Municipalité veut aller au-delà dans l'avenir.

24 septembre 2012

► Expositions

30 octobre 2012

A la galerie du parc, la municipalité a accueilli les peintres Jacques ROUSSEAU, Michel DUPUIS et Pierre MOUCHET de l'Association Romagnatoise des Artistes Locaux, la photographe Sarah PRESTON à l'occasion du Festival Nicéphore+ et les carnettistes Fabienne KAUFMANN et Evelyne LOCICÉRO pour le XIIIe Rendez-vous du carnet de voyage.

DOSSIER

Les écoles de Romagnat roulent au numérique

Mardi 13 novembre 2012 était signée à l'Hôtel de ville une convention pour deux ans, reconductible, entre la ville de Romagnat, l'Inspection Académique du Puy de Dôme et le Centre de Ressources et de Documentations Pédagogiques (CRDP) de l'Académie de Clermont-Ferrand.

Cet acte marque l'aboutissement d'un long travail préparatoire rappelé ci-contre, et qui repose directement sur l'engagement de la ville et son action en direction des TIC (Techniques de l'Information et de la Communication).

Les représentants de l'éducation nationale sont intégrés depuis juin 2010 à la réflexion globale sur le développement numérique et ses impacts dans le cadre du projet *Rom@NTIC's*. Ils ont souhaité s'appuyer sur la dynamique déployée par ce projet sur la commune, pour affiner le projet de l'école numérique de demain, tel qu'il peut être envisagé en partenariat avec les collectivités.

Cette convention tripartite installe un Comité de pilotage auquel participent tous les acteurs, parmi lesquels les trois directeurs d'écoles primaire de Romagnat.

13 Novembre 2012 : *le Directeur des Services académiques du Puy de Dôme, le Directeur du CRDP et François Farret, Maire de Romagnat, signent la convention engageant les trois écoles de Romagnat dans un processus d'écoles pilotes pour l'Académie du Puy de Dôme.*

Le contexte de la convention

Rom@GNAT, Ecoles Numériques 2012 – 2014

- le **3 juin 2010**, une table ronde lance *Rom@NTIC's* en présence de représentants de l'Académie du Puy-de-Dôme ;
- le **3 octobre 2011**, le comité de pilotage remet au maire un rapport de synthèse de ces travaux ;
- la ville de Romagnat propose aussitôt aux services académiques du Puy-de-Dôme de réunir les moyens pour mettre en place, à Romagnat, une école numérique pilote, appuyée sur l'important travail d'approche déjà effectué, de septembre 2010 à juin 2011, par ce comité de 30 personnes ;
- de **janvier à juin 2012** les enseignants **des trois écoles élémentaires** de Romagnat (Jacques Prévert, Louise Michel et Saulzet-le-Chaud) sont associés à la réflexion d'approche sur la faisabilité d'un partenariat et sur ses conséquences ; des **volontaires** se dessinent parmi les enseignants des trois écoles élémentaires pour la rentrée 2012 ;
- le Directeur des services académiques du Puy-de-Dôme donne une suite favorable à la proposition de convention, objet de la signature du **13 novembre 2012**, en y associant le CRDP de l'Académie de Clermont-Ferrand pour accompagner les enseignants ;

Visite des responsables académiques à la rentrée

Le 7 septembre 2012 : *le Directeur des services académiques et le Directeur du CRDP viennent, par leur présence dans nos écoles, cautionner la démarche et apporter leur soutien aux directeurs d'écoles élémentaires et aux enseignants concernés de Romagnat.*

Quand les enseignants retournent à l'école…

En Septembre et Novembre 2012 : *les enseignants de Romagnat impliqués dans la démarche d'école numérique et les directeurs d'école ont participé à des séances de formation leur permettant de s'approprier les nouveaux outils mis à leur disposition.*

- la municipalité de Romagnat décide alors d'investir dans l'école numérique sur les budgets 2012 et 2013, assurée que ses investissements pourront être valorisés par le volontariat des enseignants et par les mesures d'accompagnement académiques.
- une **première tranche d'investissement municipal de 25 000 euros, composite et répartie sur les trois écoles élémentaires**, est attribuée aux classes dès la rentrée 2012. **Une seconde tranche suivra en 2013**. L'accompagnement académique peut commencer.

DOSSIER

Les moyens

L'investissement municipal : 25 000 €

A la rentrée de septembre chacune des écoles s'est vue dotée, dans une de ses classes, d'un **Tableau Numérique Interactif (TNI)** ou **Vidéoprojecteur Interactif (VPI)** permettant de développer une pédagogie appuyée par ces outils numériques. Couplés à des ordinateurs portables et dotés d'applications pédagogiques, ils permettent aux enseignants de bénéficier d'outils pédagogiques novateurs :

A l'école Jacques Prévert : quand la couleur s'affiche au tableau, le doigt de l'élève devient magique sur le Tableau Numérique Interactif (TNI)

Ces éléments sont également connectés à Internet via un réseau sécurisé, et contribuent également à une éducation à l'usage des ressources en ligne sur le Web.

A la rentrée des vacances de Toussaint, la partie complémentaire des investissements a été mise à disposition des écoles. Elle comporte :

- un **Espace Numérique de Travail (ENT)** pour l'ensemble des écoles. Déjà bien connu des parents de collégiens, cet outil fait son entrée dans nos écoles primaires, avec des outils pédagogiques spécifiques à ce niveau. Il permet une mise en réseau des 3 écoles de Romagnat, tant pour le partage de leurs ressources pédagogiques que pour la mise en commun d'actions pédagogiques.

  Proposition a été faite par la municipalité à l'école du CMI de rejoindre cet espace, lui offrant la possibilité d'ouvrir ainsi des échanges inédits avec les autres écoles de Romagnat.

- **une classe mobile** à Louise Michel, composée de **12 tablettes tactiles** élèves connectée à **un poste maître**.

  Basée dans la classe d'un des enseignants volontaires, cet équipement a vocation à être utilisé par toutes les classes de cette école.

Les tablettes mobiles de l'école Louise Michel

L'apport de l'Education Nationale

Outre le concours de ses animateurs TICE pour assister les enseignants de Romagnat, le CRDP de l'Académie apporte à chacune des écoles, à travers la convention, un crédit d'achat sur des ressources pédagogiques numériques, au choix des enseignants :

- 1 000 euros pour Jacques Prévert ;
- 1 000 euros pour Louise Michel ;
- 500 euros pour Saulzet-le-Chaud.

Deux animateurs TICE du CRDP accompagnent les enseignants de Romagnat dans la mise en œuvre de l'ensemble des matériels ou logiciels composant l'investissement municipal.

Le prochain bulletin municipal vous présentera un reportage recueillant les premières impressions des enfants et des enseignants concernés …

à suivre…

À Saulzet-le-Chaud

NOUVEAU RESTAURANT

NOUVEAU COMMERCE

NOUVEL ARTISAN

Union des Professionnels de Romagnat

GRANDE QUINZAINE COMMERCIALE

organisée par
l'Union des Professionnels de Romagnat

du 15 au 31 décembre 2012

Nombreux lots à gagner

CULTURE

Spectacles vivants

Mobile
Cie Chabatz d'Entrar
Samedi 19 janvier à 20 h 30

« Mobile » explore la manipulation et la mise en espace au travers d'assemblages impromptus à l'équilibre précaire… Entre théâtre d'objets, situations absurdes et actes de cirque, « Mobile » ouvre un temps où la fragilité de l'homme face à la matière prend tout son sens.

Tels des enfants jouant à des « Kapla » géants, trois hommes suivent le chemin de constructions extraordinaires où l'équilibre ne tient qu'à un fil, avant que tout ne bascule…

Équilibres, danse de planches, mobiles articulés, gobelets à jongler, bascule coréenne et portées acrobatiques occupent ce temps ouvert vers d'innombrables possibles.

© Olivier MERLIN

Il faut alors observer, travailler, se donner le temps, vivre, se questionner jusqu'à la dernière note de musique. Un spectacle ludique, rempli d'humour et de poésie.

Avec le soutien de la DRAC Limousin, du Conseil Régional du Limousin, de Leader + fédération Châtaigneraie Limousin, ainsi que de la Cie Vent d'Autan, du Pôle culturel « La Mégisserie » de Saint-Junien, du Pop Circus d'Auch, du Collectif Cheptel Aleikoum, de la Ville de Saint-Junien, du Conseil Général de Haute Vienne, de l'Espace de L'écluse de la Souterraine.

Genre : Spectacle de planches, cirque
Tarifs : 9 € (plein) - 5 € (réduit)
Durée : 1 h
Renseignements : ☎ 04 73 62 79 89

Lieu : Salle des fêtes A. Raynoird
Public : Tout public
Réservations : ☎ 04 73 62 79 51

Piste & Love
Représentations scolaires (primaires) les 21 et 22 janvier
Le Cirque Inachevé
Dimanche 20 janvier à 16 h

Jouant des classiques du muet et du burlesque, les deux personnages sont seuls face au public ; pas de décors ni de musique, ils n'ont que leurs corps et leurs objets pour jouer, chacun bien décidé à tirer la couverture à soi. Pour cela tout est bon : s'improviser bourreau ou victime, rire de l'autre et de soi, gagner la complicité du public et l'inviter à ce jeu de massacre…

Malgré la candeur qu'ils dégagent, les personnages ne sont pas dupes du jeu qu'ils jouent : une acrobatie, un tour de passe-passe et la situation se transforme, se distancie.

Les codes burlesques s'inversent, le clown blanc et l'auguste échangent leur masque à tour de bras, jusqu'à les abandonner pour incarner soudain l'humain dans tous ses contrastes.

Dans ce jeu presque muet les corps se percutent, se repoussent, s'attirent, se stabilisent, se pèsent jusqu'à faire éclater au grand jour, derrière cette concurrence physique, une complicité dans le jeu et une profonde harmonie.

Jubilatoire !!

© Frédérick GUERRI et Michel CLÉE

Genre : Cirque
Tarifs : 9 € (plein) - 5 € (réduit)
Durée : 50 min
Renseignements : ☎ 04 73 62 79 89

Lieu : Salle des fêtes A. Raynoird
Public : Tout public (à partir de 6 ans)
Réservations : ☎ 04 73 62 79 51

La saison culturelle de la ville de Romagnat bénéficie de l'aide du Conseil Général du Puy-de-Dôme.

Spectacles vivants

2036. Le Fond populaire
3e festival d'humour
Chraz
Jeudi 14 février à 20 h 30

Nous sommes en 2036. La maison de retraite de Pontaumur – qui avait été rachetée par Universal et était devenue l'hospice du show biz – ayant sauté (il est pénible, Ben Laden Junior !), Antoine, le digne rejeton de Wladislaw (le type qui faisait une soi-disant tournée mondiale de philosophie rurale en 2018, mais il y a des choses à dire là-dessus) et de la Josiane, est chargé de mission du CRU (Comité de Résistance Underground).

A ce titre, il fait la tournée des caves, des tunnels, des grottes et des mines de charbon creusées un peu partout entre 2027 et 2029, quand le pétrole est devenu si rare et il en profite pour donner des nouvelles du dessus. Car en 2036, ça a pété, et il n'y a plus que quelques trous d'ozone dans la couche de rien. L'atmosphère en surface, tant du point de vue social que climatique, est devenue si irrespirable que tous ceux qui ne supportent ni les radiations ni les imbéciles se sont réfugiés en sous-sol...

© J-C ARCIS

De la philosophie rurale hilarante !!

Genre : Humour - Conte futuriste underground
Tarifs : 9 € (plein) - 5 € (réduit)
Durée : 1 h 10
Renseignements : ☎ 04 73 62 79 89

Lieu : Salle des fêtes A. Raynoird
Public : Tout public
Réservations : ☎ 04 73 62 79 51

Quitte à pleurer sur son sort autant le faire en rigolant
Cie Telkellée
Vendredi 15 février à 20 h 30

Accompagnée par Léon à l'accordéon, BONBON nous rejoue la vie de FREHEL, une femme touchée par le succès, les hommes, les voyages et le vertige des drogues.

Son voyage au pays de l'argot nous ravit les oreilles et nous étire les zygomatiques.

Elle interprète avec truculence, humour et émotion les plus grandes chansons de cette immense artiste.
Elle évoque la vie hors normes de ce monstre du music-hall, véritable bête de scène, qui n'hésitait pas à s'arrêter au beau milieu d'une chanson pour haranguer le public.
Un grand moment de bonheur...

© Flore SPARFEL

Ce spectacle a obtenu le Prix Spécial du Jury et le Prix Spécial Jeunes aux Devos de l'Humour ainsi que le Prix du Public au Festival de Villard de Lans Vit l'Art de Rire.

Genre : Humour - Cabaret décalé
Tarifs : 9 € (plein) - 5 € (réduit)
Durée : 1 h 45
Renseignements : ☎ 04 73 62 79 89

Lieu : Salle des fêtes A. Raynoird
Public : Tout public
Réservations : ☎ 04 73 62 79 51

La saison culturelle de la ville de Romagnat bénéficie de l'aide du Conseil Général du Puy-de-Dôme.

Spectacles vivants

Le Beurjoie Gentilhomme
3e festival d'humour
Hassan
Samedi 16 février 2013 à 20 h 30

Il ne faut en aucun cas manquer ce Scapin des temps modernes. C'est un malade de l'imaginaire qui soigne les mots en devenant médecin malgré lui.

Toujours généreux, ce saltimbanque n'est pas avare en fourberies pour mettre en scène les précieuses ridicules de notre quotidien.

Il pratique pour cela un humour renouvelable et qui table sur tous nos travers en appliquant un fauchage sélectif...

Hassan a l'humour engagé, toujours fin et jamais agressif. Se fondre dans les valeurs françaises sans renier son origine, tel est son credo.

Hassan, c'est un mélange savoureux de Bedos pour le sens de l'analyse des situations, Devos pour le chatoiement des mots et Coluche pour ses constats parfois dérangeants sur notre société.

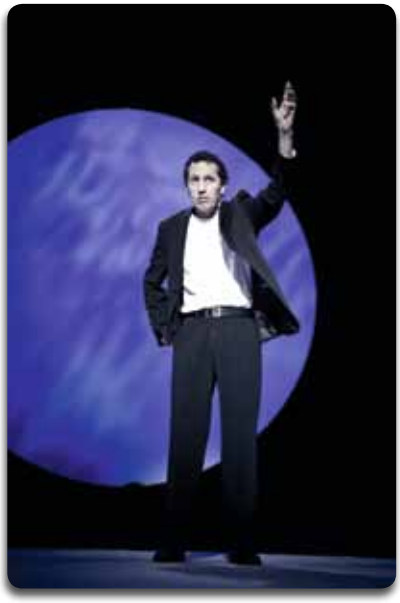

© Hassan

... Et maintenant, partout où il passe, sa générosité sur scène, sa gentillesse naturelle et sa façon désopilante de séduire le public laissent de belles traces...

Ce spectacle a obtenu le Prix du jury du Festival de Vilard-de-Lans, le Prix du jury du Festival les Devos de l'humour de Monnaie et le 1er prix du Festival du rire de Villeneuve-sur-Lot.

Genre : One-man-show
Tarifs : 9 € (plein) - 5 € (réduit)
Durée : 1 h 15
Renseignements : ☎ 04 73 62 79 89

Lieu : Salle des fêtes A. Raynoird
Public : Tout public
Réservations : ☎ 04 73 62 79 51

Exposition

Exposition du Conseil Général sur *La passion du cirque*
Du 9 au 30 janvier

L'exposition invite à la découverte d'un art du spectacle héritier d'une longue évolution. Le plus grand cirque jamais construit dans le monde fut le « Circus maximus » à Rome qui accueillait jusqu'à 250 000 personnes.

Le premier cirque moderne apparaît en Angleterre en 1770, autour de spectacles équestres.

En 1835, Phinéas Taylor Barnum crée le cirque américain.

Charlie Chaplin disait qu'elle est «une grande, une épuisante école à l'opposé de la comédie. Notre profession est faite de vingt métiers à la fois».

Renseignements : ☎ 04 73 62 79 89

Lieu : Galerie du parc

Un nouveau service en partenariat avec l'ADMR de Romagnat : Le portage de documents à domicile

Aux vives couleurs de l'automne, succèdent la pâleur hivernale et son cortège d'intempéries ; les journées raccourcissent, alors pour rompre avec la monotonie en restant bien au chaud chez soi, n'hésitez pas !

La Médiathèque communautaire Arsène Boulay propose aux personnes qui font appel à l'ADMR un service gratuit de portage de documents.

Ce service, en convention avec Clermont Communauté, s'adresse aux personnes dans l'impossibilité physique, pour des raisons de santé ou d'âge, de se rendre à la Médiathèque Arsène Boulay.

Une sélection de documents sera mise à la disposition des assistants de vie au siège de l'ADMR à Romagnat.

Contacts (personnes référentes portage) : Nadia LELION à la Médiathèque et Agnès GOSSO à l'ADMR.

MM Bianchi, vice-président chargé du développement culturel de Clermont Communauté, Farret, Maire de Romagnat, Malacan, président de l'ADMR et Mme Philippon, directrice de la médiathèque, lors de la signature de la convention entre Clermont Communauté et l'ADMR.

Bon à savoir :

La Médiathèque offre un choix de 40 000 documents : BD, documentaires, romans, livres en grands caractères, magazines, CD, DVD pour petits et grands : de quoi se distraire et se cultiver à bon prix.

Pour toutes les personnes équipées d'un ordinateur, le catalogue des bibliothèques du réseau communautaire est libre à la consultation à l'adresse suivante :

www.clermontcommunaute.net/bibliotheques

Sélectionnez « Bassin D » et cochez « Arsène Boulay » [Romagnat].

Inscrivez votre recherche et vérifiez la disponibilité des documents. Attention : pour réserver un document, emprunter ou prolonger les prêts, il faut être inscrit et utiliser son numéro de carte personnelle et unique pour tout le réseau.

Vous pouvez aussi communiquer vos demandes directement à la médiathèque :

Tél. : 04 73 98 36 38
bibliotheque.romagnat@agglo-clermont.fr

Deux tablettes seront prochainement mises en service sur place, à la médiathèque communautaire.

L'accès à Internet est gratuit et la médiathèque est également équipée en WI-FI.

Les Animations :

- **Les mardis matin à 10 h :** Bébé livre : éveil, découverte et sensibilisation au plaisir du livre pour les tout-petits. Participation à la 7e édition du Prix des BB lecteurs : c'est vous qui choisirez le lauréat au printemps 2013 (en partenariat avec les RAM) ;

- **Jeudi 15 novembre à 18 h 30 :** Présentation et sélection de lectures d'une dizaine de romans remarquables de cette rentrée littéraire 2012.
  « Lectures à la carte » Monique Jouvancy et Rachel Dufour ;

- **Mardi 27 novembre à 10h30 :** Françoise Glière s'adresse aux tout-petits.
  Spectacle gratuit pour les 6 mois-3 ans : « Mes deux mains » (durée 30 minutes) ;

- Aubière : Bibliothèque Alexandre Vialatte : Philippe Guillaumin produit par *la Boîte à Surpriz* : le **mercredi 5 décembre à 16 h 30 :** Spectacle gratuit pour les 6-10 ans. (dernière animation pour 2012).

État civil de la commune (1er mai 2012 au 31 octobre 2012)

Deux fois par an, nous publions les naissances, les mariages et les décès qui concernent la population de la commune.

NAISSANCES

ASTIÉS Margot	EM Faustine Anna Marie	MARTIN Lou Cécile	TORVISCO Lorenzo
BOURGUET Camille Pierre Patrick	FREITAS RODRIGUES Tiago Yoan	MARTINS DOMINGUES Elina	TROCELLIER Matilde Marie Julia
DE FREITAS Grace	GABET LAFAIE Aurélia Noémie Rose	RODRIGUES Enzo	VAZEILLE Milo Yann Loukas
DE FREITAS Jade	GAZEL Arthur	SOL Louison Gabriel	VEYS Vassiliy
DECONCHE Lyla	GONICHON Lucas	SONNIER Léa	
DUCHAMP Clément	HAVET Tessa Nella	TEILLET Maélia Mina	
DURIN Raphaël Philippe Gérard	LAVEMBO Kyra Arianne	THÉODORE Mathys Jean-Manuel Miguel	

MARIAGES

BOURGUET Guillaume Robert Michel	et	FERNANDES Laetitia	NASCIMENTO ABREU Paulo Jorge	et	CAQUERET Candice
CHARBONNIER Bernard Raymond Claude	et	COSTE Nathalie	NEVES Adrien	et	DE FREITAS Jessica Marie-Thérèse Anna
CHRISTOPHORY Laurent Jacques Charles	et	TREVELOT Stéphanie Michèle	PEREIRA RODRIGUES Márcio Manuel	et	FERNANDES Élodie Vanessa
DICHAMP Aurélien	et	CHANET Cindy Raymonde	PONCETTA Jérémy Joël Alain	et	GAYET Karine Antoinette Andrée
FOURNET-FAYARD Eric Jean Christian	et	MONTEL Stéphanie	RODRIGUES de CARVALHO Yannick Emmanuel	et	CHARRIER Caroline Michelle Jacqueline
JOUVE Bertrand Jean-Charles	et	DANTIL Ophélie Suzanne	SEGAUD Loïck Jean Paul	et	GLIWA Sandy Rachel
JUILLE Fabrice Gil José	et	PUT-LIENARD Gaëlle Olga	SIEGRIST Nicolas Frédéric	et	PAUL Sophie
LACELLE Benjamin Matthieu	et	SEGUIN Delphine Anne-Marie	TARTIERE Ivan Pierre	et	LEGENDRE Perrine Claudie Thérèse
LÉOTY Jean-Claude Serge	et	LELION Sylviane Danielle Véronique	VERA Damien Saturnin	et	BAUDET Jessica Emmanuelle Murielle
MASCHIO Stéphane Jean-Marie Bruno	et	GENEIX Laure Nathalie			

DÉCÈS

BALAVOINE Raymonde Jeanne épouse SEVESTRE	DUSSUTOUR Bernard Henri
BALLEUX Jean Marcel	GENESTE Robert Louis Roland
BARBERIS Lilian Cyril Michel	GUÉRIN Geneviève Marguerite Jeanne épouse GRAVIÈRE
BERTHOU Joël Antoine Marie	HUGUET Thérèse épouse VINCENT
BERTHUIT René	LAURENT Anne-Marie Louise épouse BARGHEON
CABARET Patrice André Paul	LÈBRE Roger Gabriel
COUSSAN Roger Jacques	LO IACONO Philippine épouse DUPONT
COUSTET Serge Jean-Bernard	MALTERRE Christiane Sylvette Jeanne épouse BÉZIAT
COUTAREL Elie Auguste	MARTINEZ Francisca épouse GAUTHIER
DA SILVA DUARTE Manuel	MONTAGNON Monique Marie épouse ROUX
DE FIGUEIREDO RODRIGUES Antonio	NOTON Marthe Marie-Louise épouse DURSAPT
DE MAGALHAES Bernardino	PEREIRA José Manuel
DEVAUX André Roger	PEREZ HERMOSO Francisco
DICHAMP Henri Antoine	PRAT Thierry Pierre
DO VAL FARIA Laura épouse de AZEVEDO	ROCHE Jean Pierre Marie
DURAND Jean Augustin Raymond	

MARCHÉ DE NOËL

La commission « cadre de vie » et le Comité des Fêtes de ROMAGNAT, en partenariat avec le Conseil général, vous invitent à venir découvrir le prochain marché de Noël qui aura lieu le

Samedi 15 décembre
de 9 h 30 à 18 h

Salle du Conseil et cour de la Mairie (sous chapiteaux chauffés), galerie du parc, orangerie et salle du cuvage du F.L.E.P.

Vous y trouverez **un marché bio, un marché équitable et de l'artisanat d'art ainsi que diverses animations et possibilités de restauration** :

- l'alambic vous fera revivre un épisode du passé « village vigneron » de Romagnat et vous permettra de savourer le saucisson cuit dans le marc ;
- le duo Nana et Julot de *La sauce musicale* vous entraînera sur des morceaux d'accordéon ;
- des échassiers et jongleurs de la compagnie *Moriquendï* animeront la place du 8 mai et l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes ;
- un traiteur et un vendeur d'huîtres seront là pour vous restaurer ;
- un apéritif (vin chaud) vous sera offert.

POUR LES ENFANTS :

- le Père Noël sera présent toute la journée. Les enfants pourront prendre place dans sa calèche pour se promener à ses côtés. Deux séances photos sont également prévues (de 10 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 15 h 30) pour garder un souvenir de cette belle rencontre ;
- un manège sera installé avenue de la République (un bon remis par le Père Noël leur permettra de faire un tour gratuitement) ;
- le spectacle « la pierre de sagesse » de la compagnie *La boîte à surpriz* sera proposé gratuitement aux enfants à 15 h précises dans la salle du cuvage du FLEP. Les parents pourront profiter de ce temps libre pour rendre visite aux divers exposants.

Tout renseignement complémentaire pourra être obtenu auprès du Comité des Fêtes au 06 81 66 87 92.

Extinction de l'éclairage public

Après plusieurs mois de réflexion, la municipalité de Romagnat a décidé, à l'image d'autres communes de l'agglomération, de procéder à l'extinction de l'éclairage public en milieu de nuit.

Cette décision a été prise suite aux conclusions de l'étude réalisée par l'Association pour un Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Énergie (ADUHME) qui a mis en évidence les consommations et dépenses énergétiques de la commune et plus précisément le coût de l'éclairage public.

Du point de vue comptable, l'éclairage public représentait, sur l'année 2011, 54 % des consommations d'électricité et 25 % de la facture énergétique globale, facture qui risque de s'alourdir à l'avenir avec l'augmentation du coût de l'énergie et des taxes.

Selon les prévisions de l'ADUHME, l'extinction de l'éclairage en 2013, entre 23 h 30 et 5 h 30, permettrait une économie substantielle de 29 500 €.

Outre le facteur économique, les problèmes environnementaux occasionnés (pollution lumineuse, fragmentation des milieux naturels...) ont été déterminants pour la prise de décision.

Les élus ont tenu à recueillir l'avis des Romagnatois sur cette question. Les habitants se sont exprimés lors de la réunion publique organisée au cours du mois de juillet et par le biais d'un questionnaire. Dans l'ensemble, ils se sont montrés favorables à cette proposition.

L'extinction sera effective en début d'année 2013 sur l'ensemble de la commune y compris à Opme et Saulzet-le-Chaud. La date sera rendue publique à la fin des travaux du cœur de ville et après accord des syndics des bâtiments qui devront également éteindre l'éclairage des façades.

Des horaires différents seront appliqués la semaine (extinction de 23 h 30 à 5 h 30) et le week-end (extinction de 1 h à 5 h 30). Pour certaines occasions particulières (Noël, 1er janvier...) l'éclairage public fonctionnera toute la nuit. Cependant, il n'y aura aucun éclairage au cours des mois de juin, juillet et août. En cas d'urgence, des personnes habilitées pourront intervenir pour éclairer de nouveau les rues de la ville.

info COM

Prochain bulletin municipal

La date limite de remise des articles pour le bulletin n° 82 de mars est le 15 février 2013 (pour une distribution prévue en semaine 12, du 18 au 22 mars). Les articles et photos doivent parvenir séparément au service communication, sans mise en page.

Visite du domaine de Chaumont-sur-Loire

Après un départ aux aurores et un peu plus de trois heures de route, des agents et élus de la commune de Romagnat ont eu le plaisir de découvrir le domaine de Chaumont-sur-Loire (Loir-et-Cher) au cours du mois de septembre.

Cette destination n'a pas été choisie au hasard mais parce que le site fait figure de référence en matière d'aménagement paysager. Les principaux acteurs chargés de l'embellissement de la commune ont donc tenu à visiter ce lieu pour découvrir les créations réalisées par des experts du secteur et envisager de nouveaux aménagements à l'échelle de Romagnat.

Tous les efforts fournis permettront de sublimer le patrimoine et d'obtenir à terme une première fleur au Concours Départemental du Fleurissement et du Cadre de vie.

Surplombant le plus long fleuve français, le domaine de Chaumont-sur-Loire abrite un château du XV^{e} siècle et un parc paysager de 32 hectares.

Un cadre exceptionnel où se mêlent histoire, art contemporain et art paysager. Le Land Art a d'ailleurs investi le parc avec différentes « œuvres » dont cet arbre majestueux qui soutient de lourdes pierres blanches. Le visiteur ne peut être insensible à cette nature riche, variée et sublimée par le travail des paysagistes et artistes.

La renommée du domaine a largement dépassé les frontières françaises grâce notamment au Festival International des Jardins qu'il organise depuis 20 ans. Les lauréats du concours se voient attribuer une enveloppe financière ainsi qu'un terrain d'environ 210 m² dans le domaine pour réaliser les aménagements imaginés et présentés dans leur dossier de candidature. Pour cette édition, le jury a examiné près de 300 projets pour retenir seulement 21 propositions.

Avec pour thème « Jardins des délices, jardins des délires », la gastronomie s'est invitée dans ce haut lieu de la création paysagère par la présence d'Alain Passard, chef étoilé et président du jury.

La gourmandise a donc inspiré plusieurs créateurs comme le jardin « *psyché-délice* » et ses « confiotes de bonbec » ou le jardin n°11 « *En pâtisserie tout est permis* ». Disposés tel un tulipier de Virginie, les jardins se suivent mais ne se ressemblent pas. Ces univers se distinguent par le choix des plantes, la création de bassin, les éléments de décor.

L'imagination et la technicité des concepteurs ne peuvent qu'impressionner les visiteurs. Les élus et agents de Romagnat ont pu admirer ces créations et sont repartis avec quelques idées qui pourront prochainement fleurir sur la commune.

LIBRE EXPRESSION : LA VOIX

Groupe d'opposition Agir Ensemble pour Romagnat

« La visite du château de Versailles, c'est pour quand » ?

- ✓ Par le journal La Montagne du 9 octobre dernier, on apprend que 6 personnes (élus et agents communaux) se sont rendues au château de Chaumont sur Loire (41) à plus de 300 km de Romagnat pour admirer les jardins et recueillir des idées ! Heureusement, on rajoute « à l'échelle de Romagnat » ! Nous voilà rassurés.
- ✓ L'obsession d'obtenir une fleur au concours départemental du fleurissement paraît beaucoup plus importante que de se préoccuper des trottoirs en piteux état ou des nids de poule de l'hiver dernier ne sont toujours colmatés.
- ✓ On nous rétorquera notre ringardise. On répondra qu'il convient d'abord de réaliser l'indispensable, et ensuite l'accessoire.

Etude diagnostique sur la pollution du ruisseau la Gazelle, et puis…presque rien !

- ✓ En novembre 2008, est lancé un appel d'offres pour une étude diagnostique concernant la pollution du ruisseau La Gazelle.
- ✓ En mars 2009, le prestataire est choisi pour un coût de 60 000 €
- ✓ En juillet 2010, le rapport final est établi
- ✓ En novembre 2012, où en sommes-nous ?
  - ➢ Quelques travaux sur les déversoirs d'orage : très bien
  - ➢ RIEN, concernant les nombreux points de pollution clairement identifiés
- ✓ Aux dernières réunions du Conseil Municipal nous avons interpellé la majorité sur ce sujet : il est anormal que ces points n'aient pas été encore traités.
  Il s'agit de garantir un bien commun qui est l'**eau**. Et le développement durable si souvent évoqué ?

Vente ou pas vente d'un terrain appartenant au Centre Social d'Action Communale (CCAS), situé chemin des Teytos ?

- ✓ Depuis quelques mois, nous sommes interrogés par des riverains qui constatent une animation anormale sur cette parcelle : forage effectué, nombreux visiteurs…
- ✓ Lors du Conseil d'Administration de septembre dernier, notre représentante interroge l'adjointe concernée : le terrain n'est pas à vendre
- ✓ En octobre, l'adjoint à l'urbanisme informe un riverain que le terrain est bien à vendre, qu'un acheteur s'est désisté, qu'un autre devrait signer….
- ✓ Fin octobre, on apprend qu'en fait la transaction de vente a bien eu lieu en juillet dernier ! A quel prix ?
- ✓ Pourquoi avoir caché cette volonté de vendre ?
- ✓ Pourquoi avoir tenu le conseil d'Administration à l'écart ?
- ✓ Pourquoi cette transaction s'est-elle faite en catimini ?

Et pendant tout ce temps, les travaux du Cœur de ville vont train-train au grand désarroi des commerçants et des usagers qui ne sont pas au bout de leur peine, car le trottoir en béton désactivé sera à refaire…

Jacques **SCHNEIDER**, Marie-Jeanne **GILBERT**, Martine **ARNAL**,
Frédéric **SIEGRIST**, Marie-hélène **DAUPLAT,** Laurent **BRUNMUROL**

Groupe majoritaire de Gauche Romagnat avec vous

Encore quelques jours...

Et chacun d'entre vous pourra à loisir se réapproprier un nouveau cœur de ville tout neuf et totalement relooké,

Les commerçants vous accueilleront dans un environnement attractif, lumineux et aéré,

Les piétons, les poussettes, les fauteuils handicapés circuleront en sécurité sur tous les aménagements créés pour leur faciliter la vie,

Le Parc de Tocqueville vous fera de l'oeil comme il n'a plus osé le faire depuis si longtemps...

Pour un peu, les retraités rencontrés sur le chantier, qui venaient quotidiennement suivre l'avancement des travaux, regretteraient presque la fin de toute cette agitation rénovatrice.

Profitez des fêtes de fin d'année pour redécouvrir votre ville sans modération !

Ce ne seront sûrement pas les commerçants qui vous le reprocheront.

Avec les illuminations qui vont faire leur apparition, **le Marché de Noël du 15 décembre** qui les attend, nous souhaitons un

Joyeux Noël
à tous les Romagnatois

à suivre...

Paul SUTEAU
Président du groupe majoritaire
« Romagnat avec vous »

A nouveau cœur de ville, nouvelles règles de circulation et de stationnement à Romagnat

La première tranche des travaux de réaménagement du cœur de ville est terminée. Les travaux ont tout de même duré 6 mois, comme prévu ; ce fut long pour les riverains et les commerçants. Les Romagnatois vont pouvoir apprécier un cœur de ville relooké, ouvert sur le parc de Tocqueville, et emprunter des trottoirs dignes de ce nom.

Règles de circulation dans le nouveau cœur de ville

Le cœur de ville nouvellement modifié entraîne des changements pour la circulation : c'est une zone 30, aménagée pour que tous les usagers circulent en sécurité.

- la circulation est limitée à 30 km à l'heure pour tous les véhicules ;
- la priorité à droite, règle de base de la gestion des priorités entre véhicules, sera la règle dans toute la zone 30 (rond-point et carrefours) ;
- les piétons n'ont pas de priorité particulière. La règle est donc la priorité au piéton régulièrement engagé.

Toutefois, la vitesse réduite des véhicules rend possible la traversée des piétons dans de bonnes conditions de sécurité dans toute la zone.

La prudence, le respect du code de la route et des autres usagers restent bien sûr les garants d'une utilisation partagée de ce cœur de ville pour le bien être de tous.

info COM

Agenda 2013

Le nouvel agenda de la ville est distribué dans vos boîtes aux lettres en même temps que ce bulletin. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez vous le procurer en Mairie et dans les points de distribution habituels (médiathèque, Centre Social du C.C.A.S., FLEP, La Poste, etc.)

Le stationnement en zone bleue

Les travaux du cœur de ville s'achèvent, parkings et espace public vont être rendus aux habitants. Ce chantier a permis, entre autre, une réflexion sur les difficultés engendrées par le stationnement de voitures « ventouses » devant les commerces et la nécessité de prendre des mesures pour faciliter la fluidité du stationnement.

Cette réflexion s'est concrétisée par un vote du conseil municipal du 15 novembre 2012, les élus ont voté à l'unanimité la création d'une zone de stationnement spécifique (zone bleue).

Cette mesure a pour objectif de participer à la dynamisation du commerce de proximité en évitant que des véhicules n'occupent des places de façon prolongée.

Le principe de la gratuité du stationnement sera maintenu mais assujetti à une limitation de durée.

Le périmètre de la zone bleue comprendra la Place du 8 mai, l'avenue Gergovia entre la Place du 8 mai et la rue du Maréchal Foch.

Le stationnement des véhicules y sera autorisé, dans la limite maximum de 2 heures, du lundi au samedi de 8 heures à 19 heures.

La Municipalité accompagnera cette mesure de la distribution gratuite de disques de stationnement qui seront mis à disposition des usagers aux accueils des services publics municipaux, police municipale, centre social, ainsi qu'à La Poste et chez les commerçants participants.

Cette réglementation prendra effet le 2 janvier 2013.
La police municipale aura la charge de veiller à l'application de cette réglementation.

Zone bleue en pratique

Ces panneaux, ainsi qu'un marquage au sol bleu, vous indiquent que vous êtes dans une zone bleue où le stationnement est gratuit à durée limitée et contrôlé par disque.

Vous devez positionner votre disque derrière le pare-brise avec votre heure d'arrivée.

La durée de stationnement ne doit pas excéder 2 heures.

Logement temporaire

Le Centre Communal d'Action Sociale de Romagnat a réhabilité un logement situé dans le Bourg. Il s'agit d'une petite maison de deux niveaux, avec une partie habitable au 1er étage de 50 m² (T3 comprenant un séjour et deux chambres, avec chauffage au gaz).

Afin de développer l'offre de logement temporaire pour les personnes défavorisées, le CCAS de Romagnat a conclu avec l'association « Habitat et Humanisme » un bail de 6 ans qui a pris effet le 29 octobre 2012.

Le CCAS loue le logement à l'association qui le sous-loue à une famille en difficulté dont la situation nécessite une solution locative de transition.

L'association conclut avec l'occupant une convention d'occupation précaire et effectue un accompagnement individuel, notamment pour que la famille puisse trouver un logement pérenne dans le parc privé ou public.

Projet de résidence intergénérationnelle de Tocqueville

Ancienne école privée Ancienne école de la rue de Tocqueville

Projet de résidence intergénérationnelle de Tocqueville (visuel non contractuel)

Dans le cadre du projet de résidence intergénérationnelle de Tocqueville, les travaux de démolition de l'ancienne école privée ont commencé début novembre.

Ce projet d'initiative municipale a pour objectif d'augmenter l'offre de logements sociaux sur la commune de Romagnat, mais également de diversifier les modes d'accueil des personnes âgées dépendantes et des personnes handicapées, en s'appuyant sur une démarche de solidarité intergénérationnelle.

La résidence BBC (Bâtiment Basse Consommation) comprendra 26 logements locatifs sociaux gérés par l'Ophis, mais également 3 logements dédiés à de l'accueil familial qui seront acquis par le Centre Communal d'Action Sociale de Romagnat ainsi qu'une salle communale qui sera notamment mise à la disposition des habitants de la résidence.

Le projet s'implantera de part et d'autre de la rue de Tocqueville, l'ancien bâtiment de la rue des Écoles laissera place à un immeuble de 19 logements et la salle de Tocqueville sera réhabilitée et étendue afin de réaliser 10 logements et de créer une salle commune.

Police municipale

La police municipale vous rappelle que l'occupation privative du domaine public est soumise à une autorisation préalable et doit faire l'objet d'une demande qui sera validée par un arrêté municipal.

Ces demandes doivent parvenir au service de police municipale au moins une semaine avant le début de l'occupation du domaine public.

L'occupation ne sera que temporaire et peut être révocable dans l'intérêt général.

Ces autorisations se décomposent comme suit :

1. La permission de voirie est une emprise au sol qui implique des travaux nécessitant une intervention dans le sol ou le sous-sol du domaine public.

2. Le permis de stationnement est une occupation du domaine public sans emprise, sans incorporation au sol, il concerne donc les points suivants :
   - déménagements ;
   - échafaudages ;
   - palissades ;
   - bennes ;
   - dépôts de matériaux ;
   - travaux intérieurs et extérieurs ayant une incidence sur le domaine public, le stationnement ou la circulation.

Depuis le 4 décembre 2012, les horaires d'ouverture du bureau de la police municipale sont les suivants :

MARDI : 13 h 00 - 16 h 45

MERCREDI : 13 h 00 - 17 h 00

JEUDI : 8 h 00 - 12 h 00 et 13 h - 14 h 25

VENDREDI : 8 h 30 - 12 h 00 et 13 h 00 - 16 h 00

Un point sur le changement de noms de rues

La municipalité avait avisé l'année dernière les Romagnatois d'éventuelles modifications pour supprimer les doubles appellations de certaines rues.

Les différentes remarques reçues concernant le changement que la municipalité voulait opérer l'ont engagée à réinterroger les services qui avaient attiré son attention sur ce problème.

Les contacts avec les services de secours (SAMU et CODIS) ont abouti à la mise en place par ces mêmes services de consignes spécifiques pour les rues de notre commune dont le nom fait doublon (la liste de ces rues leur a été communiquée).

L'ensemble des opérateurs responsables des départs de véhicules de secours (SAMU et CODIS) ont été sensibilisés et appliqueront les consignes évoquées précédemment.

Compte tenu de cette nouvelle donne **le nom des rues restera inchangé**.

Il est rappelé que les informations concernant les secours doivent être précises, quels que soient les circonstances et le lieu d'intervention.

NOURRIR LES OISEAUX L'HIVER

En hiver les oiseaux consacrent la quasi-totalité de leur journée à rechercher de la nourriture. Ils doivent maintenir leur température corporelle.

A quelle période ?

Dès les premiers jours de gel (selon les régions de fin octobre à fin novembre).

Vers mars quand le temps se radoucit, on arrête progressivement.

A quelle fréquence ?

Le nourrissage doit être constant et régulier.

Remplir les mangeoires le matin et en fin d'après-midi si elles sont vides.
Penser à nettoyer les mangeoires régulièrement.

Quelle quantité ?

Cela dépend du climat.

La bonne nourriture :

- aliments énergétiques :
  - graines, margarine, saindoux… ;
  - graines de tournesol ;
  - fruits secs, noisettes, noix.
- petites graines variées pour les oiseaux becs fins, exemple le rouge-gorge : maïs, blé ;
- fruits : pommes, poires, raisins secs, noix de coco fraîche pour les mésanges.

Aliments dangereux :

- tous les aliments salés ;
- pain sec, biscottes et restes de gâteaux car ils gonflent dans l'estomac et peuvent tuer l'oiseau ;
- le lait.

L'eau

- pour boire car le corps de l'oiseau contient 60 % d'eau ;
- pour l'entretien du plumage, le bain et le lissage des plumes ;
- récipient peu profond (il faut que l'oiseau ait pied, 3 à 4 cm jusqu'à 9 cm maxi) ;
- changer l'eau souvent : installer le récipient dans un endroit calme à l'abri des prédateurs ;
- s'il fait très froid et que l'eau gèle, surtout ne rien mettre dans l'eau. Verser de l'eau tiède régulièrement et choisir un endroit abrité.

Où installer la mangeoire ?

Choisir un endroit abrité des intempéries, ensoleillé, assez près des arbres mais dégagé pour permettre la surveillance des prédateurs.

LE 16 NOVEMBRE :

Belle réussite pour notre refuge de Romagnat. Retrait de 1 035 kg de graines commandées et achat sur place de 147,5 kg supplémentaires.

Quelques données ornithologiques

Suite à plusieurs sorties organisées par les bénévoles de la LPO une vingtaine d'espèces a été comptabilisée sur le refuge depuis septembre.

Espèces non protégées :
Corbeau freux, corneille noire, étourneau sansonnet, geai des chênes, merle noir , pie bavarde et pigeon ramier.

Espèces partiellement protégées :
Chouca des tours, moineau domestique.

Espèces protégées :
Bergeronnette grise, grimpereau des jardins, gobemouche noir, mésange charbonnière, mésange huppée, pic vert, pinson des arbres, pouillot véloce, rouge-gorge familier et sitelle torchepot.

Ces observations faites sur le refuge ont été transmises sur le site « Faune-Auvergne » qui permet de rassembler des données naturalistes.

D'autres espèces pourront être observées cet hiver comme le pinson du nord, la grive musicienne, le gros-bec casse-noyaux ou encore le bouvreuil.

Des jumelles ainsi qu'une longue-vue sont à votre disposition au service « culture et jeunesse ». Nous vous souhaitons de belles observations.

« L'autre fille » de Annie Ernaux

Mercredi 9 janvier à 20 h 30
Salle du Conseil municipal de la Mairie

C'est désormais une tradition : l'ATR consacre un moment de son animation à la lecture mise en scène d'un texte qui rend hommage aux femmes. Cette année le livre choisi était « l'Autre fille » de Annie Ernaux, et la lecture a été présentée à Riom, à Orcines, puis de nouveau à Riom pour les Journées européennes du Patrimoine.

Il s'agit d'une lettre imaginée par l'auteur à une sœur aînée morte en 1938, deux ans avant sa propre naissance. Dans un livre d'entretiens avec le romancier Frédéric-Yves Jeannet l'auteur explique les circonstances de cette œuvre brève et émouvante « *Sollicitée par une jeune éditrice qui créait une nouvelle collection obéissant à une consigne précise – Ecrivez la lettre que vous n'avez jamais écrite – j'ai pensé en un éclair : lettre à ma sœur morte. Comme si la forme épistolaire pour laquelle j'ai peu de goût, que je n'ai jamais pratiquée auparavant, se révélait la seule possible pour évoquer la première fille de mes parents, morte avant ma naissance quand elle avait six ans. Une porte restée fermée jusqu'alors s'ouvrait devant moi et je ne pouvais faire autrement que la franchir. Cette lettre est une tentative de penser celle qui était l'impensée, l'enfant du ciel, la « sainte » dont il m'était interdit de parler. De mettre au jour le lien entre sa mort et ma croyance – à l'œuvre dans l'écriture – d'être une survivante* »

Assises à des tables d'écolier les quatre lectrices donnent à entendre ce texte aux phrases précises, brèves, claires et sans fausse pudeur - « l'écriture comme un couteau » dit l'auteur dans un de ses livres - Comme dans les lectures précédentes les deux musiciens, Philippe Murat et Jean Degoute, prolongent l'émotion avec des airs de chansons populaires à la mode dans les années 50-60. L'objectif n'est pas de reconstituer un décor, mais de signifier l'atmosphère et l'époque de ce drame vécu par de petites gens - un couple de cafetiers-épiciers de la région d'Yvetot - et les conséquences qu'il a pu engendrer pour toute la famille.

C'est aussi une occasion pour les auditeurs-spectateurs de découvrir ou de redécouvrir un des auteurs majeurs de notre époque. Rappelons quelques titres parus aux éditions Folio-Gallimard : « La Femme gelée », « La place », « Journal du dehors », « Les Années »... et tout récemment donc « L'Autre fille » aux Editions Nil.

Tarif : 5 €
Renseignements : 06 86 025 997

Foyer rural d'Opme

foyer rural d'Opme

La fête du village d'Opme organisée par le Foyer Rural a donné aux visiteurs l'occasion de passer une très agréable journée.

Dès l'aube et sous le soleil, les activités se sont succédées : vide-grenier, concours de pétanque et de photos, jeux pour les enfants, tir à l'arc avec « Les Archers Romagnatois », fabrication artisanale de pain, découverte de techniques de construction ancienne à base de terre, portes ouvertes de l'atelier des peintres de l'Association Romagnatoise des Artistes Locaux et exposition d'outils anciens.

A midi la chorale « Chant'Opme » a offert un apéritif musical avant que les convives partagent un repas dans la bonne humeur.

12e vide-grenier de la Fête de la Rue

FETE DE LA RUE

Le 15 septembre 2012, l'association Fête de la Rue organisait son 12e vide-grenier. Exceptionnellement et en raison des travaux il avait lieu rue du Stade.

Malgré ce changement, de nombreux exposants étaient présents et les visiteurs ont pu profiter de la météo pour flâner parmi les stands.

L'association remercie le club de pétanque de lui avoir prêté ses installations, elle remercie également les membres de l'association qui n'ont pas ménagé leur peine et la municipalité pour son soutien.

L'association Fête de la Rue vous donne rendez-vous en avril 2013 pour sa 13e édition.

Pour information : manifestations 2013

- 9 mars 2013 : collecte au profit des Restos du Cœur ;
- 27 avril 2013 : vide-grenier ;
- 30 juin 2013 : traditionnel repas Fête de la Rue ;
- 7 septembre 2013 : vide-grenier.

Taïso

Le taïso se pratique d'une façon décontractée, dans une tenue simple permettant d'être à l'aise pour faire des mouvements.

C'est une excellente solution pour éliminer le stress accumulé au cours de la journée et cela dans une ambiance conviviale. Un véritable échauffement en début de séance permet d'améliorer la condition physique et de s'entretenir, garder la forme selon le potentiel de chaque participant.

Les exercices sont adaptés à l'âge et à la possibilité de chacun. Ces exercices améliorent le rythme cardio-vasculaire et respiratoire ainsi que le fonctionnement neuromusculaire. De petits accessoires tels qu'élastiques, bâtons, poids… peuvent être utilisés.

Le taïso est une activité physique avec des exercices spécifiques pour renforcer les muscles et pour faciliter les étirements et la relaxation. Le taïso est accessible à tous, sans limite d'âge, même à ceux qui n'ont jamais fait de sport. Cela reste avant tout un loisir pour accéder à la culture et à l'entretien physique de soi.

C'est une approche douce des arts martiaux, sans danger car il n'y a pas de coups portés, pas de chute. Les cours ont lieu les mardis soir de 18 h 45 à 20 h 30 au FLEP de Romagnat.

Les personnes intéressées peuvent bénéficier d'une séance gratuite pour découvrir cette pratique.

Renseignements auprès du professeur Clément Voldoire au 06 78 07 22 47.

Le FLEP de Romagnat prépare l'organisation de son carnaval annuel qui se déroulera le samedi 16 mars 2013 et qui aura pour thématique « les arts du cirque », ce qui laissera libre cours à l'imagination des petits et aussi… des grands. Divers spectacles agrémenteront ce moment convivial à la plus grande joie de chacun.

Le FLEP propose différentes approches de la danse sous forme de stages se déroulant tout au long de l'année. Le Volcano Rock, association puydômoise qui a permis à de jeunes danseurs d'obtenir de nombreux titres nationaux et internationaux en west coast swing, rock, lindy hop et boogie-woogie organise des stages d'initiation pour tout public.

Découverte également de la danse africaine, discipline pleine de gaieté pour se défouler. Enfin, le hip-hop regroupe l'initiation au street jazz, danse debout et acrobaties.

Le FLEP reste à votre disposition pour tout renseignement ou information complémentaire à l'accueil ou en téléphonant au 04 73 62 67 83.

Don du sang

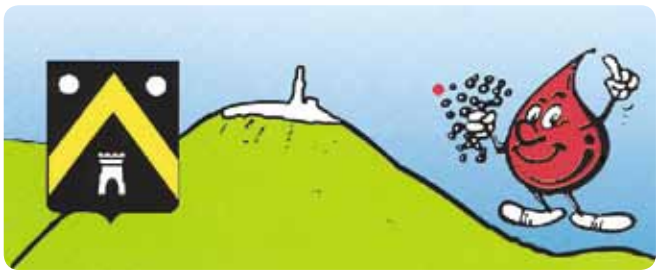

L'association pour le don de sang bénévole à Romagnat vous fait part du calendrier des prochaines collectes organisées sur la commune, en espérant vous y voir au moins aussi nombreux que lors des précédentes.

Contact : Hubert VITRY au 04 73 28 04 73

Les prochaines collectes à Romagnat en 2013 auront lieu de 16 h 30 à 19 h 30 (avec une garde d'enfants) aux lieux suivants les :

- 28 janvier — Complexe sportif
- 15 avril — Centre social
- 24 juin — Complexe sportif
- 26 août — Complexe sportif
- 2 décembre — Complexe sportif

Assemblée générale

Le vendredi 7 septembre, la section athlétisme de Romagnat tenait son assemblée générale en présence de ses nombreux adhérents, des membres du bureau et de M. François Farret, Maire de la commune.

La présidente nous présentait tout d'abord le rapport moral de l'année 2011-2012 avant de passer la parole à Mme Elisabeth Vogt, notre trésorière pour le bilan financier, la réunion se poursuivant par l'élection, en cette année olympique, du bureau et de son président pour la nouvelle olympiade.

RAPPORT MORAL :

Avec à ce jour 197 licenciés, le club poursuit sa progression et fait maintenant partie des 4 plus importants du département. Parmi ses athlètes, une cinquantaine pratique la marche nordique, encadrée par trois coachs athlé-santé nouvellement formés.

Comme chaque année, la Romagnatoise fut un succès et la présidente remercia et félicita les partenaires, les entraîneurs et autres bénévoles qui ont contribué à sa réussite.

Les podiums obtenus tant en individuel que par équipe, à tous les niveaux, sont trop nombreux pour être cités. Nous retiendrons quand même : la place de Gisèle Camilléri aux championnats du monde de la montagne, ainsi que les performances et podiums réguliers de Aurélie Compte, David Guilcher, Cyril Merle, Jérémie Talvas et notre webmaster Pierre Seguin.

BILAN FINANCIER :

Une gestion saine, le rapport est adopté à l'unanimité.

ELECTION POUR LA NOUVELLE OLYMPIADE :

Serge Montorier

Michelle Faucher ne souhaitant pas se représenter, le nouveau bureau élit à la présidence Serge Montorier, actif bénévole au bureau depuis plusieurs années.

M. le Maire, et les élus présents remercient Michelle pour son dévouement durant toutes ces années à la tête de la section.

La soirée se termine autour du traditionnel pot de l'amitié.

Toutes les informations nécessaires aux athlètes se trouvent sur notre site Internet (horaires des entraînements, résultats, photos) :

http://www.asrathle.fr

Agenda : La Romagnatoise aura lieu le dimanche 21 avril 2013

SAISON 2013

Pour cette nouvelle saison le RTC voit son effectif augmenter de 20%. Ce sont près de 251 adhérents adultes et jeunes qui pourront accéder aux différentes prestations proposées par le RTC (club junior éducatif, mini et baby tennis, cours adultes et perfectionnement, compétitions par équipes et individuelles pour toutes les tranches d'âge,…).

Les inscriptions sont encore possibles (laisser un message au 04 73 61 14 62)
Retrouvez les événements et faits marquants du RTC en cliquant sur le lien :
http://www.club.fft.fr/romagnat-tennis-club

VIE DU CLUB

ACCUEIL DES NOUVEAUX ADHÉRENTS

Le dimanche 30 septembre, les anciens et nouveaux adhérents se sont retrouvés sur les terrains extérieurs pour faire connaissance autour de la balle jaune et de la boule d'acier. Une journée ensoleillée marquée par la joie et la bonne humeur de tous où se sont mélangés talents sportifs et culinaires…

AFTER TENNIS

Cette année le RTC invite régulièrement ses adhérents à partager un moment de convivialité. Les dates seront affichées dans la salle et sur le site. Le premier AFTER a compté non loin d'une quarantaine de personnes le 26 octobre.

COMPÉTITIONS

Depuis début octobre, 8 équipes seniors et 2 équipes jeunes, soit 70 personnes, se sont déjà engagées dans des compétitions par équipes en quête de nouveaux titres.

TOURNOI SENIOR

Comme chaque année le RTC organise son tournoi d'hiver. Cette année les matchs se disputeront du 16 février au 3 mars 2013. Venez nombreux !

Inscriptions au 04 73 61 14 62
Tournois.rtc@free.fr

TEP 2013

Cette année le RTC organise trois tournois pour les plus jeunes : les Tournois à Enjeux Permanents (TEP). Ces tournois se déroulent sur une demi-journée durant laquelle les enfants font plusieurs matchs de format adapté à leur catégorie d'âge.

- TEP des 8 ans : 13 janvier 2013 ;
- TEP des 9 ans : 10 février 2013 ;
- TEP des 6-7 ans : 17 mars 2013.

Inscriptions au 04 73 61 14 62
Tournois.rtc@free.fr

L'Eveil Romagnatois fête ses 130 ans

Début avril 2013, l'Eveil Romagnatois fêtera ses 130 ans. Créée en 1883, cette société musicale s'est successivement appelée l'Echo de Romagnat puis Société musicale de Romagnat.
En 1954 la société devient l'Eveil Romagnatois sous la forme Batterie Fanfare.

Depuis cette date elle n'a cessé d'évoluer, passant progressivement de la clique à une formation de renommée nationale - en témoignent les nombreux titres nationaux obtenus lors de divers concours.

Dans sa perpétuelle volonté d'évolution, la société a su se différencier en créant une banda, un big band et un orchestre d'harmonie école dès l'année 2000. Ces multiples formations ont pu se matérialiser grâce à un enseignement musical de grande qualité.

Composés de musiciens bénévoles et passionnés, ces orchestres assurent tout au long de l'année les animations officielles, culturelles et festives de la commune de Romagnat, mais également du département du Puy-de-Dôme et sur l'ensemble du territoire national.

130 ans d'histoire de musique, 130 ans de passion musicale ne pouvaient que pousser l'Eveil Romagnatois à fêter « en fanfare » cet anniversaire.

FANFARE N'JAZZ

Début avril, de nombreuses animations se dérouleront sur la commune de Romagnat. Ces festivités auront pour point d'orgue la venue de deux orchestres exceptionnels : **Paris Jazz Big Band** (orchestre de jazz pour la 1ere fois en Auvergne) le **12 avril** et l'**Orchestre de la Préfecture de Police de Paris** (le meilleur orchestre de batterie-fanfare professionnel français) le **13 avril**.

Pour tout renseignement et/ou réservation concernant ces 2 concerts vous pouvez d'ores et déjà nous contacter au 06 45 55 12 09 ou par mail à eveil.romagnatois@free.fr

CONTE MUSICAL

L'Eveil participera également au festival Puy de Môme, manifestation aux découvertes joyeuses et surprenantes, dédiée au spectacle vivant. A cette occasion l'orchestre de batterie fanfare accompagnera une chorale de 300 élèves de l'école Jacques Prévert de Romagnat et un conteur professionnel pour vous présenter le conte musical « L'habit de plumes » de Steve Waring. Deux représentations de ce spectacle son et lumière seront données : une le mardi 16 avril et l'autre le mercredi 17 avril dans la salle André Raynoird (réservations ouvertes en février).

LIVRE

L'Eveil travaille aussi à la réalisation d'un livre retraçant les 130 ans d'histoire musicale de notre association. Nul doute que cet ouvrage fera ressurgir de nombreux souvenirs pour les anciens Romagnatois et permettra aux plus jeunes de (re)découvrir notre association ou d'apprendre que leurs aïeuls ont participé à l'évolution de cette société musicale. Il sera disponible en avril 2013.

Au plaisir de vous compter parmi nous pour vivre ensemble une manifestation musicale de haut vol.

L'Eveil Romagnatois fête ses 130 ans

PARIS JAZZ BIG BAND
L'un des plus beaux orchestres français de jazz

Dirigé par Pierre Bertrand et Nicolas Folmer, il se compose de 16 musiciens parmi les meilleurs solistes et artistes de jazz de l'hexagone. Sa qualité lui vaut de jouer depuis 4 ans déjà dans les salles les plus prestigieuses telles que le Palais des Congrès de Paris, l'Olympia.

Avec un répertoire de création de Pierre Bertrand et Nicolas Folmer, le Paris Jazz Big Band est, sans conteste, l'une des grandes formations sans laquelle on ne peut compter dans le paysage musical actuel.

Son originalité, sa qualité et son tempérament explosif lui ont valu d'associer son nom à des artistes aussi prestigieux que Claude Nougaro, Diana Krall, Johnny Griffin, Richard Galliano, Louis Winsberg, Anne Ducros, Bireli Lagrene, Henri Salvador, Michel Legrand, Sacha Distel, Marc Berthoumieux, Peter Kingsbery, Jo-Ann Pickens...

BATTERIE-FANFARE DE LA MUSIQUE DES GARDIENS DE LA PAIX

Composée de 40 musiciens, elle émane d'une tradition typiquement française qui se distingue par l'utilisation de cuivres « naturels », c'est-à-dire dépourvus des mécanismes de pistons. Ainsi, elle se compose de clairons, trompettes de cavalerie, cors de chasse, clairons basses, trompettes basses, contrebasses à vent, tambours et percussions.

Sous la direction du tambour-major Jean-Jacques Charles, la batterie-fanfare de la Musique des Gardiens de la Paix propose un large éventail de styles, des compositeurs baroques à la musique plus actuelle.

Au travers de concerts en France et à l'étranger, d'enregistrements, d'émissions télévisées et radiodiffusées, la batterie-fanfare de la Musique des Gardiens de la Paix contribue au prestige de la préfecture de police et de la Ville de Paris et tient à ce titre une place primordiale dans l'illustration musicale des fréquentes cérémonies officielles de la capitale et de sa couronne.

QUAND LE COMITÉ DE JUMELAGE FAIT SON ENTRÉE AU SÉNAT

Les 12 et 13 octobre 2012, une quarantaine d'adhérents du Comité de Jumelage se rendaient à Paris à l'invitation de notre Sénateur Alain NERI pour une visite du Palais du Luxembourg.

Le vendredi, après le déjeuner pris au restaurant « Le Pot de Terre », c'est à pied que le groupe se dirigea vers le Sénat en traversant le jardin du Luxembourg. Accueilli par l'attachée parlementaire de Monsieur Alain NERI et par notre guide, la visite débuta par une présentation de cette Chambre, composée de 348 sénateurs élus pour 6 ans au suffrage universel indirect.

Le Sénat, renouvelable par moitié tous les 3 ans, a pour rôle l'examen des projets de loi, le vote des lois, le contrôle de l'action du Gouvernement, la vérification que les lois votées soient bien appliquées. Il est aussi garant de la stabilité des institutions. Contrairement à l'Assemblée nationale, il ne peut être dissous.

Son président Jean Pierre BEL, deuxième personnage de La République représente son assemblée et dirige les débats. Il dispose d'importantes prérogatives constitutionnelles, exerce un pouvoir de nomination et peut saisir le Conseil constitutionnel. C'est lui qui exerce provisoirement les fonctions de Président de la République en cas de vacance ou d'empêchement de celui-ci.

Chacun a, entre autre, pu admirer la cour d'honneur, la salle du livre d'or, l'Hémicycle, la bibliothèque dont la salle de lecture comprend 19836 volumes rangés sur 1,4 km de rayonnages, la salle des conférences, l'escalier d'honneur et bien sûr le splendide jardin du Luxembourg.

Après la visite de cette institution de notre République, la soirée se poursuivit par une croisière dîner sur la Seine. Pendant deux heures et demie les principaux monuments illuminés des bords de Seine défilèrent sous nos yeux : Le Louvre, la Conciergerie, Notre Dame, l'Institut de France, les Invalides, le Grand Palais, le Trocadéro, le musée d'Orsay, la Bibliothèque Nationale de France...

Les ponts de : l'Alma, Iéna, des Invalides, de la Concorde, Alexandre III... et bien sûr la Tour Eiffel dont nous avons admiré l'illumination à 23 h. Le tout autour d'un excellent repas et de quelques pas de danse.

Le samedi, après le petit déjeuner, quartier libre avant de se retrouver à quelques pas du Panthéon pour le déjeuner au restaurant de la Montagne. Puis, en fonction de ses envies, chacun profita de l'après-midi. C'est à 19 h 00 que le train du retour « décolla » de la gare de Bercy.

Pour joindre le Comité de Jumelage de Romagnat :
COMITE DE JUMELAGE
CARREFOUR DES ECHANGES
5 RUE DU MARECHAL FOCH
63540 ROMAGNAT
Tél. : 04 73 62 08 24
Ou en consultant notre site internet :
http://www.jumelageromagnat.com

Amicale Laïque et Gym ta forme

Accompagnement scolaire - aide aux devoirs

L'aide aux devoirs a repris le 18 septembre 2012 et se déroule **toujours** les **lundis, mardis et jeudis de 16 h 30 à 18 h** dans des **locaux situés à l'école maternelle Jacques Prévert**, avenue de la République à ROMAGNAT (accès par première porte à gauche en entrant sous le préau).

Deux classes non utilisées actuellement ont été aménagées et partagées par des cloisons qui nous permettent de recevoir les enfants dans de bonnes conditions depuis la rentrée de janvier 2012.

Pour améliorer encore notre fonctionnement, l'association recrute toujours des bénévoles disponibles à ces périodes.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le président Jean ALAMAR au 04 73 62 62 31 ou la secrétaire Andrée HUGOND au 06 81 66 87 92 ; ces personnes peuvent aussi venir à l'école aux heures de fonctionnement pour mieux se rendre compte du travail à faire.

Loto des écoles

Le loto des écoles de ROMAGNAT aura lieu le **vendredi 21 décembre 2012 salle André Raynoird à partir de 20 h 30**. Les cartes seront en vente dans la salle et seront également proposées par les élèves des écoles primaires. Les lots sont principalement destinés aux enfants.

Les bénéfices dégagés seront entièrement consacrés aux écoles sous diverses formes : achats de matériels divers, goûters des maternelles, aides éventuelles pour voyages, aide aux devoirs…

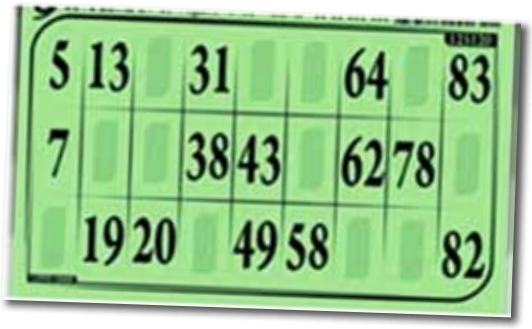

Gym ta forme

Dans la bonne humeur et la convivialité, Christine et Delphine nous permettent de « rester en forme ». Si vous souhaitez vous joindre à nous, vous serez les bienvenus, les messieurs sont également acceptés…

Rappel de nos séances (salle de gym Jacques Prévert, avenue de la République à Romagnat) :

- le mardi : de 19 h à 20 h et de 20 h à 21 h ;
- le jeudi : de 18 h 45 à 19 h 45 et de 19 h 45 à 20 h 45.

Pour de plus amples renseignements :
☎ 06 83 96 44 25 – 04 73 27 31 03 ou 04 73 61 10 34.

Réconcilier école et élèves

Le lycée d'enseignement adapté d'Opme est fier des 75 % de réussite qu'affichent ses élèves, quel que soit le diplôme.

Réussite, récompense, excellence... Au lycée d'enseignement adapté de Lattre de Tassigny d'Opme, l'équipe pédagogique s'est fixé pour objectif de « rendre l'école aimable et le travail attrayant » (Jules Ferry) pour (re) donner aux élèves qui arrivent dans l'établissement la confiance qu'ils ont perdue ou qu'ils n'ont encore jamais eue.

Le 19 octobre, cinquante-deux élèves ont reçu des mains de la directrice, Martine Faucher, les diplômes obtenus en fin d'année scolaire : brevets, CAP et CFG.

Le recteur, Marie-Danièle Campion, était présente à cette cérémonie pour saluer la réussite de ces lycéens et « leur dire qu'ils doivent maintenant oser, innover sur le plan scolaire, professionnel et pour leur vie tout entière ».

Le vice-président du Conseil régional en charge du développement économique et de l'emploi, Hamid Berkani, a également mis en exergue « le regard positif désormais porté sur ces jeunes, dont c'est le plus souvent le premier diplôme, et qui franchissent ainsi la première étape d'un parcours vers l'excellence ».

Aux filières bâtiment, est venu s'ajouter cette année un CAP travaux paysagers au lycée adapté d'Opme, qui voit arriver avec satisfaction les premières filles dans son effectif de cent vingt élèves.

LYCÉE D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ
DE LATTRE DE TASSIGNY
OPME
63540 ROMAGNAT

Tél. : 04 73 79 45 58
Fax : 04 73 79 49 82
Site Internet :
http://erea-de-lattre-de-tassigny.entauvergne.fr
courriel :
ce.0630665F@ac-clermont.fr

Don d'Organes et de Tissus humains

Association pour le Don d'Organes et de Tissus humains

LE CONSENTEMENT PRESUME
Le principe du consentement présumé est légiféré par la loi Caillavet (22/12/1976) : nous sommes tous donneurs potentiels. Il signifie que toute personne est considérée comme consentante au don d'éléments de son corps en vue de greffe si elle n'a pas manifesté d'opposition de son vivant.

LA VIE AVEC UNE GREFFE
Chaque année des malades revivent grâce à la greffe d'organes, acte médical de la dernière chance.

COMMENT SIGNALER QUE L'ON EST DONNEUR
- Informer vos proches de votre décision.
- Etre porteur d'une carte de donneur d'organes.
- Connaître le choix de vos proches peut vous permettre de témoigner pour eux.

DON DU VIVANT
En France le don du vivant est possible et il ne peut bénéficier qu'à un malade de son proche cercle familial. La pratique est très encadrée, pour des raisons médicales mais aussi éthiques.

PRELEVEMENT
Les organes prélevés en vue d'une greffe le sont sur des personnes en état de mort cérébrale (absence totale de l'activité du cerveau)

FRANCE ADOT 63

21 Rue Jean Richepin 63000 Clermont-Fd
Tél : 06 07 88 78 92 Mail : franceadot63@voila.fr

l'Association **France ADOT 63** est là pour écouter, informer. **CONJUGUEZ AVEC NOUS LE VERBE DONNER** ! Témoigner de sa position en informant ses proches, porter sur soi la carte de donneur sont des signes très forts de solidarité vis-à-vis des autres.

www.france-adot.org

ADIL 63

ADIL 63
/ Fête ses 30 ans d'information sur le logement

INFO→ ÉNERGIE en AUVERGNE

*« Quels sont mes **droits et devoirs** de locataire, de bailleur ?*
*Améliorer un logement, avec quelles **aides** ?*
*L'assurance **dommages ouvrages** est-elle obligatoire ?*
*Comment réduire ma facture de **chauffage** ?*
*Qu'est-ce qu'un **bouquet de travaux** ?*
*Que signifie **RT 2012** ?*
*Quelles sont les garanties d'un **Contrat de Construction de Maison Individuelle** ? »*

Contactez l'**ADIL 63** Espace INFO→ÉNERGIE !

Ses conseils sont totalement neutres et gratuits depuis 30 ans grâce aux acteurs de l'habitat du Puy-de-Dôme.

Renseignements :
Par courrier, courriel, téléphone, à la **Maison de l'Habitat** (Clermont-Ferrand), ou encore par le **Point visio public** installé dans votre communauté de communes.

Tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h30, sauf le lundi matin.

Hôtel de Ville

Château de Bezance
63540 Romagnat
www.ville-romagnat.fr

Permanences du Maire :

sur rendez-vous

Services Administratifs :
Téléphone : 04 73 62 79 79
Télécopie : 04 73 62 79 76
courriel : accueil-mairie@ville-romagnat.fr

Services Techniques :
Téléphone : 04 73 62 79 99
Télécopie : 04 73 62 79 95
courriel : service-technique@ville-romagnat.fr

Service Communication :
courriel : service-com@ville-romagnat.fr

Les services administratifs sont ouverts au public sans interruption :
de 8 h 30 à 18 h 30 les lundis et jeudis
de 8 h 30 à 16 h 50 les mardis et mercredis
de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

Les services techniques sont ouverts au public sans interruption :
de 8 h 30 à 16 h 50 du lundi au jeudi
de 8 h 30 à 16 h 20 les vendredis

N° Vert 0 800 400 063
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE